

Des aides pour rénover son logement dans le centre-ville de Flers et le quartier de la gare

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est mise en œuvre à partir du vendredi 1er février 2019, à Flers. Le but : rénover 190 logements en aidant les propriétaires.



Isabelle Saffrey, de la Caisse des dépôts et consignations Normandie ; Cécile Zaplana, sous-préfète d'Argentan ; Yves Goasdoué, maire de Flers et président de Flers Agglo, et Jérôme Nury, député et vice-président du Conseil départemental, lors de la signature de la convention. (©L'Orne Combattante)

L'objectif est ambitieux. Sur une période de 5 ans, à compter du **vendredi 1^{er} février 2019**, il s'agit de réhabiliter 190 logements privés situés dans le centre de ville de **Flers** et le quartier de la gare.

Comment ? Grâce à une [OPAH-RU](#), une opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain. Elle permet d'accompagner techniquement et financièrement les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs qui souhaitent faire des travaux.

Maintien à domicile, lutte contre l'habitat indigne...

L'objectif, sur 5 ans, est de réhabiliter 110 logements occupés par des propriétaires et 80 habités par des locataires.

Les domaines concernés sont l'amélioration de la performance énergétique des logements, le maintien à domicile ou la lutte contre l'habitat indigne...

Une convention a été signée, en ce sens, jeudi 17 janvier, entre l'Etat, le Département, la Caisse des dépôts et consignations et la Ville de Flers.

3,5 millions d'euros d'aides disponibles

Ce programme prévoit 3,5 millions d'euros d'aides aux travaux. « Notre objectif est de générer 7 millions d'euros de travaux », confie Yves Goasdoué, maire de Flers et président de Flers Agglo.

Les propriétaires qui souhaitent savoir s'ils sont éligibles à ces aides et à quel niveau doivent s'adresser au [CDHAT, le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires](#). Il tient une permanence chaque semaine au siège de Flers Agglo, rue de la Boule.

Que les gens n'aillent pas chercher sur Internet le montant des aides. Ils vont se tromper parce que chaque cas est particulier. On fait intervenir de multiples partenaires y compris les caisses de retraite etc. Qu'ils aillent dans ces permanences.

Fixer la population

Ce n'est pas la première opération de ce genre menée sur le territoire. « Ça vise à fixer notre population », a souligné Yves Goasdoué.

Depuis 2008, les différents programmes ont déjà permis « de générer 17,4 millions d'euros de travaux sur notre territoire. Ce sont des travaux qui ont été effectués par nos entreprises ».

Et, depuis 2015, « 477 logements ont été traités pour un total de travaux de 10 millions d'euros et un total de subventions de 4 millions d'euros », a rappelé le président de Flers Agglo.

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme [Action cœur de ville](#) dans lequel Flers a été retenue parmi 222 villes.

Pour tout renseignement, les propriétaires peuvent s'adresser au CDHAT, le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires. Il tient une permanence chaque semaine au siège de Flers Agglo, 41, rue de la Boule, à Flers. Contact au 02 31 53 73 73.